

Rapporteur : M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, rapporteur : Je voudrais vous rappeler que la ville de Ouagadougou, notre ville partenaire, a subi au mois de septembre les pires inondations qu'elle ait connues depuis la mise en place des premiers relevés, c'est-à-dire en 1914. 24.000 habitations ont été détruites, mettant à la rue plus de 150.000 personnes. Le maire de Ouagadougou, avec lequel nous travaillons depuis très longtemps en confiance, a sollicité, pour concourir au fond d'urgence qu'il a créé, ses villes jumelles en particulier française, dont Lyon bien sûr et c'est la raison pour laquelle je vous propose cette subvention au profit de la ville de Ouagadougou.

Je veux dire qu'au-delà de cette aide financière, nos services, en particulier du Grand Lyon, sont mobilisés comme ils le sont dans le cadre de cette coopération à long terme que nous menons avec Ouagadougou et particulièrement en ce moment pour aider les services de la ville de Ouagadougou à répondre aux besoins urgents des habitants qui ont été sinistrés.

M. LE MAIRE : C'est une des coopérations les plus exemplaires que je connaisse. Je ne les connais pas toutes mais celle-ci est particulièrement exemplaire.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)